

INFOS PRATIQUES

pour l'installation et organisant un rendez-vous.

A ce moment-là, si les habitants le souhaitent, ENEDIS pourra tenir une permanence à la mairie pour recevoir ceux qui ont des questions ou des remarques, individuellement.

Chiens errants

Des chiens errants ont attaqué un troupeau de moutons et tué une brebis. Il est important que les propriétaires de chiens s'assurent que ceux-ci ne puissent sortir qu'en compagnie de leurs maîtres et que ce genre d'incident soit évité à l'avenir.

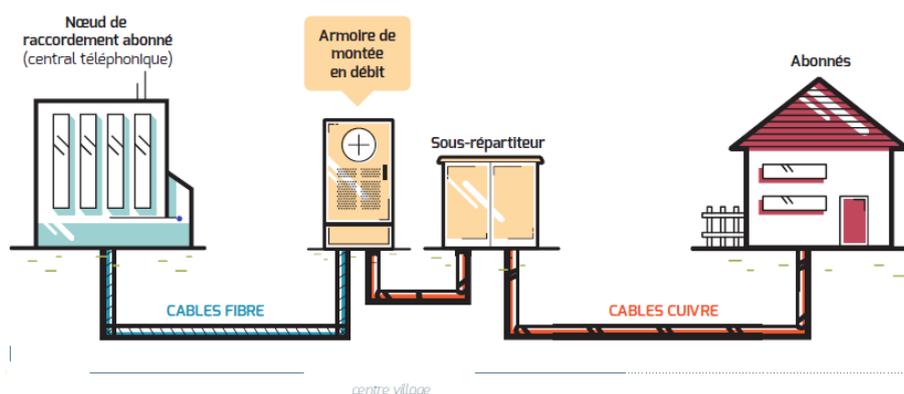
Secourisme

Lorsqu'une personne est victime d'un accident de santé, la rapidité des gestes de premier secours peut influencer sur sa survie. Plus il y aura de personnes formées pour avoir les bons réflexes, plus il y aura de chances de sauver les victimes.

Une session de formation d'une journée sera organisée prochainement. Ce sera un samedi, d'une durée de huit heures, à l'issue de laquelle un diplôme PSC1 sera délivré. Le coût est de 65 € dont 30% pris en charge par la commune sur décision du conseil municipal.

La fibre

Azas bénéficie d'une montée en débit DSL



Depuis cet été, la commune d'Azas bénéficie du haut débit, grâce à l'installation d'une armoire de montée en débit DSL par le Conseil départemental via le syndicat mixte Haute-Garonne numérique.

Les habitants de la commune, qui sont raccordés à cette installation située côte de Sansou, peuvent ainsi bénéficier d'un débit internet jusqu'à 30Mb/s. Cette opération consiste à remplacer une partie du réseau téléphonique en cuivre par de la fibre optique dans l'attente du déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné.

Le Conseil départemental souhaite ainsi répondre à l'urgence des territoires ruraux qui n'ont pas encore accès au haut débit.

Haute-Garonne Numérique invite les abonnés à prendre contact avec leur fournisseur d'accès internet pour s'assurer de la compatibilité de leur équipement et de la bonne migration de leur abonnement.

Lutter contre la fracture numérique est l'objectif majeur du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique, qui prévoit de déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire, par la Fibre Optique jusqu'à l'abonné, entre 2018 et 2022.

LE FOYER RURAL

Chers habitants,

Le Foyer Rural d'Azas est une association qui, depuis plus de 20 ans, s'attache à offrir à ses adhérents tout un panel d'activités. La vie associative locale est riche ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nos six sections vous proposent de :

Jouer au foot,
Faire de la gym,
Déguster du vin,
Faire de la relaxation,
Danser le rock,
Et jouer la comédie

Cette année, nous mettons en avant la section foot :



La section Foot du Foyer Rural continue de sillonner les terrains des communes environnantes. Les succès sont nombreux même si le but de notre collectif n'est pas de gagner à tout prix mais plutôt de prendre du plaisir à se retrouver les vendredis soirs.

Le calendrier s'étale de Septembre à Juin en retirant les vacances scolaires. Pas de championnat officiel : uniquement des clubs de foot loisirs qui permettent à tous les âges de participer.

L'année 2018 a été marquée par la fête des 20 ans de la section. Nous avons organisé un repas Sénégalais à Azas avec un petit tournoi de foot dans lequel tous les anciens joueurs étaient conviés. Pour maintenir un nombre de joueurs suffisant, nous cherchons chaque année à recruter. L'engagement du joueur est une participation minimale aux matchs durant la saison. Il reçoit des notifications pour les matchs et s'inscrit sur un site internet dédié. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre pour la saison 2019-2020, contactez-nous aux coordonnées suivantes :

David 06 03 69 44 93 ou Guillaume 06 86 44 04 60.

Ainsi que la section rock :



Ouverte depuis trois ans, nous sommes une quinzaine d'adhérents avec deux niveaux de danse (débutant ou avancé).

Les cours sont les mercredis à partir de 19 h 30 pour les débutants et 20 H 15 pour les avancés jusqu'à 21 H 30, à la Salle des Fêtes.

Ambiance au rythme de la musique avec des soirées très conviviales. Également, des soirées dans les communes environnantes, organisées par notre professeur de Rock & Roll.

Nous vous invitons à venir découvrir seul ou en couple nos soirées !



Pour tous renseignements contactez Dédé 06 08 99 47 81

Enfin, veuillez noter sur vos agendas, notre prochaine manifestation :

Randonnée pédestre nocturne le 26 avril 2019

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre Président, Pierre Marie Desgrolard au 06.10.09.20.44



Union Nationale des Combattants
Section de Roquesérière
102 Gde rue Tolosane
31380 ROQUESERIERE

CARTE DU COMBATTANT APRES LE 2 JUILLET 1962

L'attribution de la carte du combattant à l'ensemble des militaires ayant servi en Algérie jusqu'au 1er juillet 1964 était une revendication portée depuis de nombreuses années par les associations d'anciens combattants. Au terme des travaux qui se sont déroulés à l'initiative de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées au cours des premiers mois de l'année 2018, conduits en étroite concertation avec les associations représentant les anciens combattants, le Gouvernement a décidé de satisfaire cette demande et d'inscrire cette mesure dans le projet de loi de finances pour 2019. Le décret relatif à la carte du combattant est paru au journal Officiel le 16 décembre.

Un arrêté du 12 décembre 2018 modifie l'arrêté du 12 janvier 1994 en fixant les périodes à prendre en compte de la façon suivante ;

« Dans le cadre des missions menées en Algérie après le 2 juillet 1962 conformément aux accords d'Evian du 3 juillet 1962 au 1 juillet 1964. »

Le présent arrêté entre en vigueur le 1 janvier 2019. Il appartient désormais aux intéressés de formuler une demande auprès du service départemental de l'Onac-VG dont ils relèvent. La carte leur sera attribuée par le directeur général de l'Office qui aura préalablement recueilli l'avis de la commission nationale de la carte du combattant. Le Gouvernement ne prévoit pas de rétroactivité dans l'attribution de la carte du combattant, et par voie de conséquence dans l'attribution de la retraite du combattant.

Pour toutes informations complémentaires prendre contact avec le président de l'Union Nationale des Combattants de Roquesérière, Azas, Montpitol, Mr VIDAL J-F au 05 61 84 22 45.

Pour l'U-N-C VIDAL J-F.

ASSOCIATION DES CHASSEURS

CORRIBIOR est un projet régional, conduit et animé par les Fédérations des Chasseurs et les Opérateurs de l'Arbre et de la Haie Champêtre. Ce projet est soutenu par l'Europe, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

Suivi GPS de la perdrix rouge

Dans le cadre du projet **CORRIBIOR**, la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne, en collaboration avec le réseau Perdrix Rouge de l'ONCFS, vient d'équiper de balises des perdrix rouges.

C'est du côté des communes d'Azas, Roqueserière et Montpitol que des **captures de perdrix sauvages ont été réalisées afin de les équiper de balises solaires GPS.**



C'est la première fois en France que ce type d'opération est réalisé avec un équipement GPS sur cette espèce. Il a pour avantage de connaître en temps réel la position des oiseaux.

Le but de cette expérimentation est de **mieux connaître le comportement de la Perdrix rouge dans les espaces agricoles dominés par les grandes cultures.**

Ces espaces sont caractérisés par des parcelles de taille relativement importante et par la présence limitée de milieux naturels ou semi-naturels tels que les prairies, les jachères, les haies ou les bosquets. De plus, les systèmes de production céréaliers peuvent conduire à des changements brutaux dans le paysage : moissons, travail des sols...

Les Fédérations des chasseurs sont impliquées depuis de nombreuses années dans la mise en place d'espaces semi-naturels tels que les **jachères ou les haies**. Elles promeuvent également des pratiques plus favorables à la faune sauvage telles que le **retard de broyage** des bandes végétalisées, la **conservation des chaumes** ou encore la mise en place de **couverts d'interculture**. Le but étant ainsi de maintenir un maillage de milieux de reproduction potentiels et de limiter la présence de sols nus (labourés ou disqués) entre la fin des moissons des céréales en juillet et les semis de printemps en avril-mai.

Cette étude doit nous permettre de **préciser le comportement de la Perdrix rouge** et d'identifier les milieux fréquentés préférentiellement aux différentes périodes de l'année. Ces résultats doivent nous permettre de **mesurer l'efficacité des aménagements** que nous proposons au monde agricole et de les **adapter aux besoins plus fins de l'espèce.**



CORRIBIOR

Corridors pour la biodiversité

RENDEZ-VOUS

Randonnée Nature avec William (Inscriptions en mairie)

11 mai 2019 entre 9 h 30 et 12 h

Parcourons les chemins d'Azas avec un guide « nature »
(Arbres et Paysages d'Autan)



Faites de la musique !

Cette année, nous organisons la fête de la musique en partenariat avec la commune de Montpitol.

Le 21 juin à partir de 18 h à Azas, des groupes se succéderont sur la scène.

Vous aussi, pourquoi pas ? Vous jouez d'un instrument, vous chantez ? Venez faire quelques morceaux et partager ce moment avec nous.

Préparez-vous et inscrivez-vous dès maintenant à la mairie.

Si on improvisait ... ?

Philippe Berenguer est un habitant d'Azas dont nous avons eu l'occasion d'apprécier le talent sur les planches à deux reprises. Ce champion des matchs impros se propose d'ouvrir un cours pour les 8-12 ans à Azas. Dites-nous vite si vous êtes intéressés car il faudra un minimum d'enfants motivés pour que le projet se concrétise.

jeudi soir de 17 h 30 à 19 h 30

(liaison assurée avec la garderie si nécessaire)

Si des plus grands (tranche d'âge supérieure) sont partants, un second cours pourra être organisé le **jeudi entre 20 h et 22h**.

Faites passer le message autour de vous, dans les villages voisins, ... il faut trouver du monde.

Découvrez la bibliothèque municipale

Chaque **samedi après-midi, de 17 h à 18 h 30**, Marie-Pierre et Françoise vous accueillent à la bibliothèque (dans les locaux de la mairie). Polars, littérature classique, romans contemporains, livres jeunesse et série pour adolescents : il y en a pour tous les goûts.

L'occasion après avoir choisi vos lectures de bavarder un peu ...

On dîne à Azas ?

Depuis quelques semaines déjà, le camion de PAT PIZZA vous propose sa carte très variée de pizzas faites sur place.

Le mardi de 17 h à 21 h en face de l'école (06 84 40 70 91)

Bientôt, vous pourrez également goûter les spécialités réunionnaises du food truck de Véronique

le jeudi de 18h30 à 21h00 en face de l'école



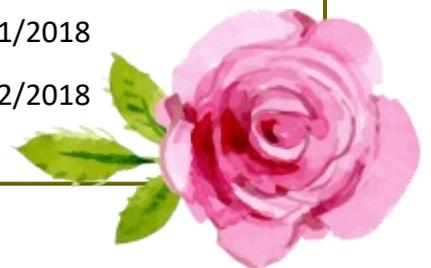
Ils nous ont quitté

Gobatto Frédéric	28/05/2017
Laffon Angèle Claudine	18/12/2017
Gobatto Jean-Pierre	10/01/2019



Les derniers nés

DELPEUCH Nicolas Julien	10/01/2017
TAUPIN Lilian Ethan Antoine	04/07/2017
MONTIER Nour, Rose, Simone	13/11/2017
BUFFEL Hugo	03/01/2018
BARNAY Paul, Antoine, Louis	16/07/2018
DOS REIS FIGUEIRA MARQUES Ezra, Fernando	26/07/2018
DEMONGIN Edën, Théo, Quentin	29/07/2018
DESANGLES Jules Nicolas	13/09/2018
HIEST Charlie	03/11/2018
HIEST Mila	03/11/2018
BARDOU LAPUELLE Eloïse, Myrtille, Clara	31/12/2018



Élections européennes

26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



705 *

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevot.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu



Département de la Haute-Garonne

MAIRIE D'AZAS



31380